

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly à Québec, le 16 novembre 2022 à 15 h 30 à la salle Jean-Avril à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Lise Bernard, Mario Côté, Philippe Coudroy, Isabelle Légaré, Micaël Papillon, Olivier Robichon et Susan Sylvester.

Sont également présents, Denis Castonguay directeur et Kévin Therrien gestionnaire administratif de même que Sara Savard-Gauthier directrice adjointe.

Évelyne Fortier est absente.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Castonguay souhaite la bienvenue aux personnes présentes et mentionne qu'une modification sera apportée aux règles de régie interne à l'effet d'ajouter un point : Droit de parole au public.

Conséquemment Olivier Tribut, enseignant en pâtisserie, a demandé de s'inscrire au Droit de parole au public. Il souhaite faire la présentation du projet de stage à Lyon pour des élèves du programme de pâtisserie. Les membres sont d'accord avec cette proposition.

Monsieur Tribut fait l'historique du projet depuis 2013 et explique toutes les démarches qui ont été faites à ce jour. Quatre élèves participeront à ce stage qui se fera dans quatre entreprises de prestige et ce, pour quatre semaines.

Le budget requis pour ce stage est de 35 000 \$ soit 7 000 \$/élève plus un accompagnateur.

Il demande l'appui du conseil d'établissement.

Les membres du conseil d'établissement conviennent de traiter ce sujet au point 9 – Projet Concarneau.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, proposé par Micaël Papillon, appuyé par Olivier Robichon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 septembre 2022

Après la lecture, le procès-verbal est accepté avec les modifications qui suivent et ce, sur la proposition de Isabelle Légaré, appuyée par Olivier Robichon :

- Point 10 : lire appuyé par Évelyne Fortier et non par Justin Pelchat;
- Point 14 : lire L'AQFORTH au lieu de l'AGFORTH
- Point 15 : on demande d'ajouter pour le comité motivation après Activités étudiantes.

CE : 08/01-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 14 septembre 2022

Il n'y a pas de suivi particulier au procès-verbal.

5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026

CE-22-23-01

Monsieur Castonguay mentionne que l'ajout *ainsi que le local 1-319 du Centre St-Louis* est une erreur.

Se référant au document déposé sous la cote CE 22/23-01 et selon la Loi sur l'instruction publique, article 211, monsieur Castonguay présente et explique comme chaque année à la même période, la démarche de consultation du Centre de services scolaire de la Capitale sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

L'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 sans l'ajout « *ainsi que le local 1-319 du Centre St-Louis* » est proposée par Philippe Coudroy, proposition appuyée par Olivier Robichon.

CE : 09/11/22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Actes d'établissement 2023-2024

CE 22/23-02

La même erreur que sur le plan triennal soit *ainsi que le local 1-319-1 du Centre St-Louis* ne doit pas apparaître sur l'acte d'établissement 2023-2024 de l'École hôtelière de la Capitale.

Se référant au document déposé sous la cote CE 22/23-02 et selon la Loi sur l'instruction publique articles 39, 40, 100, 101 et 211, monsieur Castonguay dépose la consultation du Centre de services scolaire sur les modifications aux actes d'établissement pour l'année 2023-2024.

L'adoption de l'acte d'établissement 2023-2024 sans l'ajout « *ainsi que le local 1-319-1 du Centre St-Louis* » est proposée par Isabelle Légaré, proposition appuyée par Philippe Coudroy.

CE : 10/11/22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Bilan 2021-2022 et comparatif avec les années antérieures

Monsieur Kevin Therrien dépose et explique le document Résultats financiers 2021-2022.

Après deux années de COVID, les chiffres s'améliorent. L'augmentation des EPT augmente le financement mais comme les frais fixes sont en augmentation cela implique que l'ÉHC est en déficit.

Monsieur Castonguay apporte des précisions sur les différentes catégories de dépenses.

La centre de services scolaire avait demandé un plan de redressement pour la 1^{re} et la 2^e année et pour la 3^e année, la direction a eu un plan d'accompagnement avec des représentants du centre de services scolaire. Cette année, il y a un nouveau plan d'accompagnement avec une ressource externe soit monsieur Pierre Marchand, ancien directeur de CFP et ancien directeur des ressources financières dans la région de Montréal. Monsieur Marchand doit remettre un rapport détaillé avec des recommandations. Le choix des recommandations sera fait par le directeur de l'ÉHC. Monsieur Castonguay ajoute que cela n'est pas inquiétant mais le travail doit être fait.

8. État des inscriptions

Micaël Papillon mentionne qu'en boucherie ça ne lève pas beaucoup. Monsieur Castonguay ajoute que le projet de financement pour stage rémunéré en boucherie a été reconduit.

Micaël Papillon fait l'état des inscriptions :

- Cuisine : 33 inscriptions
- Pâtisserie : 17 inscriptions
- Pâtisserie (ASP) : 16 inscriptions
- Sommellerie : 23 inscriptions
- Service de la restauration : 1 inscription de plus, peut-être 2 en entrée continue

9. Financement Concarneau

Le projet de stage Concarneau est terminé et il reste au budget un montant de 21 095 \$ qui appartient à l'école.

Monsieur Castonguay propose de donner une chance au nouveau projet de stage en pâtisserie (Lyon) et également de permettre à l'ensemble des élèves inscrits en pâtisserie de profiter de ce montant soit 50% du budget pour le projet Lyon et 50% à l'ensemble des élèves en pâtisserie.

Les échanges portent sur le partage du budget de ce projet.

Après plusieurs interventions, Philippe Coudroy propose que ce sujet soit reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Les membres sont en accord avec cette proposition.

10. Soirée d'information

La soirée s'est bien déroulée. Quarante-cinq personnes se sont présentées et seize inscriptions ont été faites.

Le fait d'avoir placé cette soirée d'information après le Salon carrière était judicieux.

11. Événements

- L'assemblée générale de l'AQFORTH aura lieu à la salle à manger le 24 novembre prochain.
- La soirée de remise des diplômes se fera en 2 soirs :
 - le 22 novembre 2022 pour les élèves des programmes de cuisine, cuisine du marché, sommellerie, service de la restauration et conseil et vente de voyages;
 - le 23 novembre 2022 pour les élèves des programmes de pâtisserie, pâtisserie de restauration contemporaine, boulangerie et boucherie.

12. Dossiers internationaux

//// Stages : la sélection des élèves pour les stages à Nice et à Bordeaux est faite.

//// Ententes : il n'y pas de nouvelle entente.

Un projet pour une nouvelle entente s'en vient, on y reviendra au prochain conseil d'établissement.

13. Autres sujets

- MAO : la prévision en juin dernier pour l'année 2022-2023 était au montant de 95 995 \$.

14- Prochaine rencontre : le mercredi 8 février 2023

15-Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 16h54.



DENIS CASTONGUAY
DIRECTEUR



Lise Bernard
SECRÉTAIRE

N.B. L'usage du masculin est utilisé afin d'alléger le texte, et ce, sans discrimination au genre féminin